



Exercice - Énoncé 9C.1

Sections auxiliaires et fabrication uniforme et continue

L'entreprise manufacturière AVIBEC inc. fabrique des pièces d'avions. Ayant obtenu un contrat de plusieurs années relié à la construction de l'avion militaire F-16, elle a adopté le système de coût de revient qui correspond à la fabrication uniforme et continue. Il n'y a aucun rejet.

L'usine compte deux ateliers, l'atelier de fonte (F) et l'atelier d'usinage (U), de même que deux sections auxiliaires, le Service d'ingénierie (I) et le Service d'entretien (E). Les ingénieurs, en plus d'assurer la conception des pièces, travail spécifique de la section d'ingénierie, doivent superviser la mise au point de l'entretien des machines.

Le système comptable s'en tenait antérieurement à la comptabilisation des matières premières (MP) et de la main-d'oeuvre directe (MOD). Pour l'exercice 2010, l'entreprise a ajouté l'imputation des frais généraux de fabrication (FGF). Il a été établi que les FGF **variables** atteignaient 60 % du coût de la MOD dans l'atelier de fonte et 85 % dans l'atelier d'usinage. Quant aux frais fixes communs de fabrication, le budget de l'exercice était de 220 000 \$. Une étude complexe a établi que ces frais fixes devaient être répartis comme suit :

Atelier de fonte	32 %
Atelier d'usinage	14 %
Section d'ingénierie	45 %
Section d'entretien	9 %

Mis en place à l'aide de conseillers extérieurs, ce système n'a cependant pu être appliqué, faute de temps et de ressources. Le plan qu'ils avaient tracé comportait une prise en compte totale des interrelations des sections auxiliaires et la méthode de l'épuisement successif pour la détermination du coût de fabrication. On a continué à enregistrer, comme avant, les données relatives aux MP et à la MOD, dont voici une synthèse.

1. Stock de produits en cours au 1^{er} janvier 2010

	<u>Fonte</u>	<u>Usinage</u>
Nombre d'unités	150	100
Degré d'avancement	50 %	40 %
<u>Coûts antérieurs liés aux PEC</u>		
Transfert	----	43 500 \$
Matières premières	16 700 \$	41 900 \$
Main-d'oeuvre directe	6 000 \$	2 000 \$

N.B.: Le taux d'imputation calculé pour 2010 peut être appliqué pour calculer les FGF antérieurs.

Exercice – Énoncé 9C.1 (suite)

2. Les comptes de fabrication en cours du grand livre général ont reçu les entrées suivantes :

	<u>Fonte</u>	<u>Usinage</u>
Matières premières (introduites au début)	129 800 \$	420 000 \$
Main-d'oeuvre directe	80 000 \$	50 000 \$

Ces coûts de main-d'oeuvre directe correspondent exactement **au niveau prévu**.

3. À la fin de l'exercice, 1 000 unités ont été transférées de l'atelier de fonte à l'atelier d'usinage et les 250 unités en cours sont à 30 % terminées. Neuf cents unités ont été transférées de l'atelier d'usinage au stock de produits finis et les unités en cours sont terminées à 70 %.
4. Les frais fixes prévus à la section d'ingénierie ont été de 20 000 \$ et ceux de la section d'entretien de 30 000 \$.
5. Les frais fixes spécifiques prévus des ateliers de fonte et d'usinage sont respectivement 25 842 \$ et 28 658 \$.
6. Les services fournis par les sections auxiliaires sont calculés en heures. Le tableau prévisionnel suivant a été compilé pour chacune des sections.

Services rendus à :	Section d'ingénierie
Fonte	1 600 heures
Usinage	1 200 heures
Entretien	200 heures
	Section d'entretien
Fonte	1 000 heures
Usinage	800 heures
Ingénierie	600 heures

Travail pratique :

- a) Calculez le taux d'imputation global par atelier qui devra être utilisé pour compléter le travail, sachant que l'on retient le coût de MOD comme base d'imputation.
- b) Calculez le coût de revient global rationnel des pièces transférées au stock de produits finis au cours de l'exercice.

Source: Service de l'enseignement des sciences comptables de HEC Montréal